

Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique

Le 11 octobre 2022

Madame Annie Gagné
Direction générale de la Chaudière-Appalaches
Direction de la planification et de la gestion des infrastructures
Ministère des Transports
1156, boulevard Guillaume-Couture
Lévis (Québec) G6W 0R8

Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le projet de réaménagement des routes 116 et 132 entre le chemin Olivier et le pont d'étagement du CN à Lévis (Dossier 3211-05-473)

Madame,

Dans le cadre de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet de réaménagement des routes 116 et 132 entre le chemin Olivier et le pont d'étagement du CN à Lévis a été tenue entre le 27 août et le 26 septembre 2022, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Ian Courtemanche